



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Musees : Paris

Question écrite n° 3890

### Texte de la question

Mme Christine Boutin attire l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur la situation difficile des sociétés d'artistes qui souhaiteraient exposer dans la grande nef du Grand-Palais. Trop souvent ce sont les balcons dans un piteux état et mal éclairés qui sont dévolus à quelques sociétés. Elle rappelle que depuis sa construction le Grand-Palais a été habituellement réservé aux manifestations annuelles des sociétés d'artistes plasticiens. Elle demande quelles sont les mesures qui vont être prises pour le partage des temps d'occupation, aux meilleures périodes, se fasse de façon plus équitable entre les sociétés lucratives et les autres.

### Texte de la réponse

Reponse. - Chaque année, sur les dix mois d'occupation de la nef du Grand Palais par des salons (deux mois d'été sont réservés aux travaux d'entretien de l'édifice), cinq sont réservés aux salons d'artistes plasticiens. Une douzaine d'entre eux se partagent la nef et les balcons. Ils occupent l'espace entier, et non pas seulement les balcons, en avril, mai, juin, une partie du mois d'octobre, le mois de novembre et, une année sur deux, le mois de décembre. Ces périodes sont, de fait, les plus favorables car elles évitent les mois les plus froids qui, au Grand Palais, sont difficiles en raison de l'absence de chauffage dans l'édifice. Quant à l'installation et l'éclairage des balcons, ils ont fait dernièrement l'objet de rénovations importantes ce qui a permis de donner à ces espaces une apparence tout à fait convenable.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Boutin Christine](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3890

**Rubrique :** Patrimoine

**Ministère interrogé :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

**Ministère attributaire :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 octobre 1988, page 2856